



## Compte-rendu succinct

### DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL d'IVILLE

**Du mardi 20 octobre 2020 à 19h30**

#### **D48/2020 OBJET : Refus du transfert de compétences Plan Local d'Urbanisme**

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le rapport de présentation ;
- **Refuse** de transférer à la Communauté de Communes du Pays du Neubourg, la compétence « plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communal », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;
- **Dit** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg ainsi qu'à Monsieur le Préfet de l'Eure.

#### **D49/2020 OBJET : Motion sur la réorganisation des services de la direction générale des finances publiques**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de s'opposer à la fermeture de la Perception du Neubourg,
- de s'opposer à l'actuelle proposition de réorganisation des services de la DGFIP sur l'ensemble du département,
- de demander, avec force et à titre subsidiaire, que soit revu le réseau de proximité : la Communauté de Communes du Pays du Neubourg ne pouvant être dépourvue de tout point d'accueil de proximité,
- de demander également que toutes les charges nouvelles pouvant découler de cette réorganisation soient intégralement compensées par l'Etat.

#### **D50/2020 OBJET : Travaux SIEGE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT).

#### **D51/2020 OBJET : Repas des aînés**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent la proposition de Monsieur Le Maire quant à l'organisation du repas des aînés 2020.